

# LES ASSOCIATIONS MUSULMANES FRANCOPHONES DANS LA SPHERE PUBLIQUE AU BURKINA FASO DE 1985 A 2015

**Dr Aboubakar Sidiki SEGDA**

*Université Joseph Ki-Zerbo/ Ouagadougou*  
[segdasidiki@yahoo.fr](mailto:segdasidiki@yahoo.fr)

**Dr Boukaré GANSONRE**

*Université Joseph Ki-Zerbo/ Ouagadougou*

## Résumé

*De jeunes musulmans francophones conscients du faible rayonnement de l'islam en milieu francophone ont créé l'Association des élèves et étudiants musulmans au Burkina (AEEMB) et le Cercle d'études, de recherche et de formation islamique (CERFI). Le contexte socio politique les a conduits à se prononcer publiquement sur la gestion de la cité. Quelques fois, ces actions remettent en cause la suprématie de l'establishment islamique dont les responsables ont toujours soutenu le pouvoir de Blaise Compaoré.*

*Les sorties médiatiques de ces associations rencontrent un succès auprès de la jeunesse car cette dernière a épousé les mêmes ambitions et rêves que ces associations. Les autorités politiques ont une oreille attentive à l'endroit des doléances de cette élite musulmane francophone eu égard à son aura et à son influence sur les musulmans et sur l'ensemble des burkinabè. Ainsi les responsables de l'AEEMB et du CERFI ont fait partie des forces vives qui ont choisi le président de la transition suite à la chute du régime du Président Blaise Compaoré.*

*Pour parvenir à ces résultats de nos recherches, nous avons adopté l'approche qualitative. Nous avons mené des enquêtes orales, exploité des archives et des articles scientifiques. Notre recherche contribue un tant soit peu à mettre en lumière l'émergence de deux importantes associations musulmanes francophones dans l'univers associatif burkinabè. Ces associations dont les militants sont issus des milieux universitaires et scolaires burkinabè constituent une force citoyenne que les politiques doivent prendre en compte car elles ont conquis l'esprit de la jeunesse.*

**Mots-clés :** *islam, sénat, transition, Burkina*

## Abstract

*Young French-speaking Muslims aware of the low influence of Islam in French-speaking areas have created the Association of Muslim Pupils and Students in Burkina Faso (AEEMB) and the Circle of Islamic Studies, Research and Training (CERFI). The socio-political context led them to speak publicly about the management of the city. Sometimes, these actions call into question the supremacy of the Islamic establishment whose leaders have always supported the power of Blaise Compaoré.*

*The media releases of the AEEMB and CERFI are a success with the youth because the latter has espoused the same ambitions and dreams as these associations. The political authorities are listening attentively to the grievances of this French-speaking Muslim elite with regard to its aura and influence on Muslims and on all Burkinabe people. Thus, the leaders of the AEEMB and CERFI were among the active forces that chose the president of the transition following the fall of the regime of President Blaise Compaoré.*

*To achieve these results of our research, we adopted the qualitative approach. We conducted oral surveys, used archives and scientific articles. Our research contributes a little to highlighting the emergence of two important French-speaking Muslim associations in the Burkinabe associative universe. These associations, whose activists come from Burkina Faso's academic and school circles, are a civic force that politicians must take into account because they have won over the spirit of young people.*

## **Introduction**

Au lendemain de l'indépendance, la Communauté musulmane du Burkina Faso (CMBF) est créée en 1962 avec pour objectif le développement de l'islam et le renforcement de l'union entre les musulmans burkinabè. L'association se veut apolitique mais quelques-uns de ses membres étaient des hommes politiques. De 1960 à 1987, toutes les associations musulmanes ont toujours accompagné les autorités politiques dans leurs actions (Madore, 2013 :107).

Au cours de la présidence de Maurice Yaméogo, Toumani Triandé, secrétaire général de la CMBF était député pour le compte du parti au pouvoir tandis qu'Ousmane Sibiri Ouédraogo, le président de l'association, était nommé secrétaire général de la section RDA de la région de Kaya. (Cissé, 1994a, p.106-107). Au regard de cette participation dans le jeu politique en faveur du parti au pouvoir, il était difficile aux musulmans francophones membres du bureau d'avoir un regard critique sur la gestion du pays.

Les régimes de Sangoulé Lamizana et de Thomas Sankara ont bénéficié de la même attention des associations islamiques. Tous deux ont été applaudis et ont reçu des bénédictions pour un avenir radieux de leurs régimes (Madore 2013 :97) et (Sidwaya, 12 décembre 1984).

La passivité des associations musulmanes sur la gestion de la cité a connu une évolution avec la naissance d'associations musulmanes animées

exclusivement par des francophones. Ces dernières dont les militants sont des élèves et des étudiants ainsi que des travailleurs des secteurs public et privé sont rompus dans l'art de la contestation. En effet, ceux-ci sont habitués à mener des luttes revendicatrices dans les mouvements syndicaux, à l'université et dans les établissements d'enseignement secondaire. Il s'agit essentiellement de l'Association des élèves et étudiants musulmans au Burkina (AEEMB) née en 1985 et du Cercle d'études, de recherche et de formation islamique (CERFI) en 1989. Ces deux associations se sont toujours prononcées sur la gestion de la cité lorsque l'urgence du moment les y obligeait et n'hésitent pas à contredire l'establishment islamique lorsqu'elles pensent que l'opinion des détenteurs de l'autorité traditionnelle musulmane peut être nuisible à l'intérêt des musulmans ou à la cohésion sociale (Madore, 2018 :259).

Certaines déclarations de ces deux associations dans la presse sont souvent très critiques vis-à-vis du pouvoir en place. L'association de ces deux structures est une sorte de bouclier contre l'establishment islamique et une union sacrée contre la soumission continue des musulmans à l'autorité politique. Ce faisant, elles ont contribué « à l'émergence d'un islam civil au Burkina Faso en agissant comme un électrochoc dans le milieu associatif musulman ». (Madore, 2018 :244).

Notre article vise à mettre en relief la posture de rupture adoptée par ces deux associations par rapport aux associations islamiques qui existaient déjà. En outre, il montre en quoi elles ont contribué de façon significative à une prise en compte des préoccupations des musulmans par l'autorité politique.

## **I- L'AEEMB et le CERFI, pour une prise en compte des aspirations du peuple sous le régime Compaoré entre 1999 et 2014**

L'AEEMB et le CERFI ont la particularité d'avoir des militants habitués à des revendications en milieu scolaire, étudiantin et syndical. Ils militent dans des corporations scolaires, estudiantine et syndicale et sont donc enclins à demander des comptes à leurs premiers responsables. Les dirigeants des associations musulmanes les plus anciennes omettent de prendre cette donne en compte lorsqu'ils associent les bureaux exécutifs

de ces structures à des concertations en vue de se prononcer sur des sujets d'importance nationale. La première crise qui a vu l'AEEMB et le CERFI contester le leadership de la Communauté musulmane et de l'establishment musulman en général est celle consécutive à l'assassinat du journaliste Norbert ZONGO en décembre 1998.

### ***1.1-La remise en cause de la suprématie de la Communauté musulmane en 1999***

Après l'annonce de l'assassinat de Norbert ZONGO le 13 décembre 1998, les élèves, les étudiants et les travailleurs du privé comme du public se sont mobilisés à travers des journées de protestation violente contre ce crime (Loada, 1999). Ceux qui réclament vérité et justice pour Norbert Zongo ont mis en place un Collectif des organisations démocratiques de masse et des partis politiques (Hagberg 2002 :222).

Les responsables religieux islamiques ont choisi de ne pas prendre part à cette initiative qui sonnait comme une remise en cause de l'autorité du pouvoir de Blaise Compaoré. Ils ont produit un communiqué appelant la population au calme et à l'apaisement des cœurs dans les journaux, notamment dans l'observateur Paalga :

« Face à l'inquiétude grandissante qui menace la paix sociale, les associations islamiques du Burkina invitent solennellement tous les Burkinabè à faire preuve de sagesse, et de dépassement de soi, afin que cette paix puisse être toujours préservée » (L'Observateur du 4 janvier 1999, numéro 4812, page 04.)<sup>i</sup>.

Des responsables de 09 associations islamiques ont signé ce document. L'AEEMB et le CERFI figurent parmi les signataires. Cependant les responsables de ces deux structures ne se reconnaissent pas dans l'écrit appelant la population à ne pas participer aux manifestations anti régime Compaoré. Le président de l'AEEMB de l'époque Sanfo Marou, alors étudiant en médecine, nous a confié ce qui suit :

« Nous, AEEMB et CERFI, avons demandé que les assassins soient démasqués à travers une enquête indépendante et que justice soit rendue sur l'affaire Norbert Zongo. C'est à cette conclusion que nous sommes parvenus avant de nous séparer. À notre grande surprise, nous avons lu un écrit des associations musulmanes, dont nous faisons partie, appelant

tous les Burkinabè à faire preuve de sagesse et de dépassement de soi afin que la paix puisse être préservée » (Entretien avec Sanfo Marou en octobre 2016).

Par conséquent, le CERFI et l'AEEMB ont écrit pour signifier leur surprise de voir leurs noms figurer sur la liste des signataires, car ils n'ont pas été associés à l'écriture de ce message. Les deux structures adressent alors un message conjoint de désaveu en ces termes :

« Nous avons lu dans votre livraison du lundi 4 janvier, une déclaration des associations islamiques au bas de laquelle figurent nommément les associations et leurs responsables respectifs précédés de la mention [ont signé]. Par la présente, nous vous prions de bien vouloir porter à la connaissance de vos lecteurs que le CERFI, notre organisation, n'a pas été associé à la rédaction de ce message, et par conséquent ne l'a pas signé » (L'Observateur du 08 au 10 janvier 1999, numéro 4816, p 28)<sup>ii</sup>.

Cette sortie de protestation de l'AEEMB et du CERFI contre l'establishment islamique permet de matérialiser leur décision de s'émanciper et de suivre la volonté de la majorité de la population.

On assiste alors à une sorte de fracture sociale entre les acteurs musulmans traditionnels et la nouvelle élite émergente, se traduisant par une remise en cause de cette tradition des leaders musulmans qui consistait à accompagner les autorités politiques dans leurs prises de décisions sans consulter la base. Plusieurs raisons expliquent cela :

- D'abord, plusieurs membres de l'AEEMB militent dans les organisations scolaires et estudiantines qui revendiquent de meilleures conditions de vie et d'études. Il s'agit notamment de l'Association des élèves et scolaires de Ouagadougou (AESO), l'Association nationale des étudiants du Burkina (ANEB) et l'Union nationale des étudiants du Faso (UNEF). A l'image des responsables de ces structures syndicales qui sont toujours redevables à leurs militants de base, les responsables de l'AEEMB sont également animés de cet esprit de redevabilité, au risque de se décrédibiliser aux yeux de leurs militants et des autres élèves et étudiants. Rappelons que Sanfo Marou était lui-même un militant de l'ANEB avant d'être porté à la tête de l'AEEMB.

- Ensuite, le CERFI obéit à la même logique que l'AEEMB. Parmi ses militants se comptent de nombreux anciens étudiants. Par ailleurs, il faut noter que la majorité des militants du CERFI sont des enseignants qui militent pour la plupart dans les mouvements syndicaux comme : le Syndicat national des enseignants africains du Burkina (SNEAB), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation de base (SYNATEB), le Syndicat national des enseignants du secondaire et du supérieur (SNESS), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la recherche (SYNTER) ainsi que des agents de santé qui militent pour la plupart dans le Syndicat national des travailleurs de la santé humaine et animale (SYNTSHA). Ce qui montre que plusieurs acteurs du CERFI à la base étaient déjà engagés dans la lutte pour la justice pour Norbert Zongo d'où l'impérieuse nécessité pour la structure de se désolidariser du communiqué hasardeux de l'establishment musulman. Dans une interview accordée au journal islamique, « l'Appel » à propos de la mort de Norbert Zongo, Drabo Mamadou, président du CERFI, soulignait :

« Le CERFI comprend la réaction légitime des gens. Tous ceux qui ont connu ce journaliste et les valeurs qu'il défendait ne pouvaient qu'être indignés. Norbert Zongo défendait les valeurs que tout religieux doit défendre » (L'Appel N° 25, janvier février 1999, p 8). Cette opinion est un signe que le CERFI prend en compte le désir et les inquiétudes de ses militants.

L'écrit de protestation brise le mur de la peur et satisfait le désir et les besoins de la base. La désobéissance aux aînés a pris un visage juvénile. Elle œuvre pour la destruction du droit d'ânesse dans les relations entre islam et pouvoir politique. La nouvelle intelligentsia musulmane, en passant par les journaux pour prendre la parole publiquement contourne ainsi les voies traditionnelles de prise de parole dans les relations vieux/jeunes en milieu africain. La diffusion de l'information ne se limite plus seulement aux associations islamiques. Issaka Ouédraogo, président de la section du Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples (MBDHP) de Kaya apprécie positivement cette sortie médiatique de la nouvelle élite francophone. Pour lui, cette sortie est un acte qui contribue à défendre la dignité de la valeur humaine (Entretien avec Issaka Ouédraogo le 11 juillet 2020). Les hommes politiques, la société civile, les scolaires et les étudiants découvrent le souci d'émancipation des associations musulmanes francophones et leur

détermination à disputer le leadership de l'establishment islamique. L'Affaire Norbert Zongo « offre la possibilité de se doter d'une image positive de soi, stable et valorisée » (Tozy, 1995 : 117). Ainsi, la nouvelle intelligentsia musulmane a-t-elle utilisé la mort de Norbert Zongo pour présenter une image de l'islam en adéquation avec les aspirations de la jeunesse. Signifier à l'establishment islamique et à l'autorité politique que le temps de la soumission des jeunes musulmans est révolu revient à dire que les jeunes sont une alternative dans le lendemain sociopolitique et religieux à prendre en compte. Après avoir pris sa liberté d'expression auprès des autorités traditionnelles de l'islam, l'attelage AEEMB/CERFI s'est découvert une voie citoyenne qui interpelle les autorités et « profite de chaque opportunité offerte par la démocratisation pour prendre la parole » (Marie-Nathalie Leblanc et Muriel Gomez-Perez 2007 :52).

### ***I-2- L'affirmation de l'AEEMB et du CERFI face aux autorités politiques***

Après ses écrits contestataires dans l'affaire Norbert ZONGO, la nouvelle intelligentsia musulmane s'exprime ouvertement dans la presse sur des sujets d'intérêt national. En 2006, un groupe de personnes organise la « fête de la bière » pour la cinquième fois. Selon les organisateurs, plus de 50 000 casiers de bière pourraient être écoulés (L'Observateur paalga du 9 mai 2006, numéro 6634, page 09). Lors de la sixième édition, l'AEEMB prend la plume pour dénoncer cet appel à la consommation exagérée de l'alcool aux conséquences désastreuses pour la population. Par ce geste, elle s'attire la sympathie de tous ceux qui luttent contre l'alcoolisme. Pour ne pas heurter la sensibilité de ceux qui sont contre l'immixtion du religieux dans la gestion de la cité, l'AEEMB a pris le soin de ne pas évoquer les sources scripturaires islamiques qui condamnent la consommation des boissons alcoolisées.

Elle veut aussi signifier aux autorités que la jeunesse musulmane a décidé de se prononcer sur la gestion de la cité. C'est de cette manière que l'AEEMB a décidé d'œuvrer pour la manifestation de la démocratie. Elle a pris la parole pour susciter un débat sociétal sur la liberté accordée à ceux qui désirent faciliter la consommation à outrance des boissons alcoolisées. Les responsables de l'association confirment que la démocratie existe au Burkina Faso si l'on prend en compte les propos de Aitor Fernandez quand ce dernier déclare :

« Tant que nous ne serons pas libres de parler de tout ce que nous éprouvons le besoin d'évoquer, il n'existera pas ici de véritable démocratie » (Le Monde diplomatique N° 728, novembre 2014, page 26).

Il faut souligner que pendant longtemps, le milieu musulman était mû d'un certain sentiment de peur de l'autorité, car beaucoup ne connaissaient pas le système de fonctionnement de l'administration. En outre, les aînés n'ont connu que des régimes d'exception (Adrienne, 2016 : 9). Toutefois, force est de noter qu'il est des militants du CERFI qui ont eu les mêmes cursus scolaire et universitaire que certains responsables politiques et administratifs du pays. Par conséquent, ceux-ci ne sont pas soumis à cette peur de l'autorité, car ils mettent tout en œuvre pour être dans la légalité républicaine dans leurs agissements. Il en est de même de l'AEEMB dont les responsables sont majoritairement des étudiants.

Le CERFI et l'AEEMB ont su sauvegarder leur autonomie face aux autorités politiques, mais une autre menace se présente aux musulmans du Burkina Faso. En effet, la fracture entre les différentes structures islamiques se profile à l'horizon de l'année 2013 avec la volonté du président Blaise Compaoré d'instaurer le sénat.

## **II. 2014-2015 : L'élite francophone musulmane dans les derniers instants du régime Compaoré et dans le processus de désignation d'un président de transition**

En 2014, l'opinion publique nationale était de plus en plus critique au sujet du projet de mise en place d'un sénat par le président Compaoré. Cette nouvelle chambre du parlement devait, selon les analystes, lui permettre de réviser la constitution par voie parlementaire pour sauter la clause limitative des mandats présidentiels en vue de s'éterniser au pouvoir.



## ***II-1-Les musulmans et le sénat***

L'opposition politique et des organisations de la société civile étaient opposées à la mise en place du sénat d'où le déclenchement d'un climat social délétère. La FAIB s'est réunie pour réfléchir sur le problème urgent du moment. La position de cette structure était d'interpeller tous les acteurs politiques qu'ils soient de l'opposition ou de la majorité au pouvoir sur la nécessité de créer un climat social propice à la paix. Dans l'espoir d'atteindre cet objectif, elle a sollicité une audience auprès du président de la République pour soumettre la réflexion des musulmans en vain. Comme le front social était très critique, Blaise Compaoré fut contraint de consulter les différentes organisations religieuses, dont la faitière islamique. Lors des rencontres préparatoires, les conclusions qui ont été retenues étaient les suivantes :

- les musulmans devaient éviter de se prononcer sur le sénat afin de garder une marge de manœuvre car les bases de certaines structures, notamment l'AEEMB et le CERFI étaient opposées à la mise en place du sénat. L'opposition politique aussi était contre cette décision du parti au pouvoir.

- selon l'AEEMB et le CERFI, Souleymane Compaoré, Secrétaire général de la FAIB ne devait pas prendre la parole devant la presse au nom des musulmans, car il porte le même patronyme que le président de la République et il s'était prononcé en faveur de la modification de l'article 37 de la constitution, portant limitation des mandats présidentiels. Adama Sakandé, vice-président de la Communauté musulmane était la personne la mieux indiquée car, lui aussi, parle le français. Le présidium de la FAIB a quant à lui préféré que Souleymane Compaoré s'exprime au motif qu'il est journaliste et peut par conséquent éviter les pièges de ses confrères. Il ne devait en aucun cas s'exprimer sur la mise en place du sénat (Entretien avec Sawadogo Issaka, président d'alors de l'AEEMB à Ouagadougou le 15 novembre 2015).<sup>iii</sup>

Lorsque la FAIB a rencontré le président Blaise Compaoré, le samedi 14 septembre 2013, ce dernier a tenu les propos suivants : « J'ai émis l'idée de la mise en place du sénat, mais il y a beaucoup de voix discordantes. J'ai donc suspendu la question pour consulter les différentes couches sociales avant de prendre une décision définitive ». À la fin de la rencontre, Souleymane Compaoré s'est adressé aux

journalistes en ces termes « les musulmans trouvent leurs intérêts dans la mise en place du sénat ».

Les présidents de l'AEEMB et du CERFI étaient surpris d'entendre cela alors que la consigne était d'éviter cette question brûlante qui peut mettre à mal la paix sociale. Il fallait trouver une solution à cette déclaration impromptue du porte-parole qui « fragilise » la position de ces deux présidents devant leurs militants. Alors les deux associations sont montées au créneau en adressant une lettre au présidium de la FAIB pour se démarquer des propos de Souleymane Compaoré. Ils affirment :

« [...] Nous faisons le constat que l'idée du Sénat constitue un sujet qui divise toujours les Burkinabè. Par conséquent, nos deux structures très surprises par les propos devant la presse du Secrétaire général de la FAIB, [...] se démarquent desdits propos qui ne reflètent pas la position de tous les musulmans, encore moins celle adoptée de façon consensuelle au sein de la Fédération. [...] le Secrétaire général de la FAIB en tant que porte-parole désigné, n'a pas été mandaté pour tenir de tels propos. L'AEEMB et le CERFI (...) ne se reconnaissent pas dans de telles affirmations qu'ils jugent personnelles. Nos deux structures en appellent au respect du consensus qui a toujours prévalu au sein de la fédération » (LeFaso.net, 16 septembre 2013.).

Pourquoi les deux structures ont-elles décidé de s'exprimer publiquement sur le sénat ? Selon Moussa Nombo, après la déclaration de Souleymane Compaoré, les bureaux exécutifs des deux associations se sont réunis dans l'urgence pour analyser la question. Moussa Nombo appela Adama Sakandé, président par intérim de la Communauté musulmane pour lui signifier sa désapprobation. Ce dernier aurait répondu que c'était la position de la FAIB et que chaque structure était libre de s'exprimer. Il faut dire qu'il a sous-estimé la capacité de réaction médiatique de l'AEEMB et du CERFI.

Il fallait donc réagir à chaud pour apaiser la colère de l'opinion publique à l'endroit des musulmans. Cette sortie médiatique permit au CERFI et à l'AEEMB de se hisser au rang des associations islamiques porteuses d'espoir pour la jeunesse musulmane en ces temps de troubles. D'ailleurs, les réactions qui ont suivi cette sortie montraient une jeunesse musulmane soulagée de l'humiliation de la sortie jugée catastrophique de

la FAIB via son secrétaire général. Les deux structures ne craignent pas l'affrontement médiatique pour défendre l'intérêt des musulmans et cela met à mal l'establishment islamique qui a toujours eu une influence insoupçonnée auprès des hommes politiques. Leurs images se trouvent améliorées dans l'opinion publique et dans la classe intellectuelle car elles ont adopté « une pratique visible et un comportement caractérisé par le principe fondamental d'al-amr bil ma'rouf wal-nahy 'an al-munkar – l'acte d'ordonner ce qui est convenable et de proscrire ce qui est blâmable. Pour elles, l'islam est ainsi synonyme d'engagement pour le bien » (Zahra Ali 2012 ; 5).

L'estime sociale de l'AEEMB et du CERFI est perceptible dans les réseaux sociaux où beaucoup d'internautes les ont félicités et ont affirmé leur joie d'être musulmans après la déclaration de démarcation. Voici les propos d'un internaute (Wayabere) sur Lefaso.net après leur déclaration le 17 septembre 2013 à 18 h 29 : « Je partage votre avis et je remercie l'AEEMB et le CERFI pour leur courage et leur sens de responsabilité. Vous êtes nos dignes représentants et par vous, je suis fier d'appartenir à la communauté musulmane ! À takbiir Allahou akbar ! Assalamaleik ! ». En plus de ces soutiens sur les réseaux sociaux, de nombreuses personnes ont appelé les deux responsables pour les soutenir.

L'AEEMB et le CERFI furent ainsi les seules associations islamiques qui ont épousé publiquement l'opinion de la société civile sur la gestion du pouvoir de Blaise Compaoré entre 2013 et 2014. Ils se sont opposés à la mise en place du sénat en se démarquant des propos de leurs aînés. Cela est une preuve d'une acquisition du droit à la parole par ceux-ci dans le milieu islamique au niveau national. Les deux structures de par leur agissement honorent les propos de Pierre Bourdieu quand il affirme que « la subversion symbolique de l'ordre symbolique ne peut affecter l'ordre politique que lorsqu'elle accompagne une subversion politique de cet ordre » (Bourdieu 1971 : 328).

Leur influence est perceptible sur la société burkinabè en général et sur les musulmans en particulier. Au regard de ces acquis, les deux structures ont joué un rôle clé dans le choix du président de la transition suite au départ de Blaise Compaoré.

### ***II.1. Le veto de l'AEEMB et du CERFI contre une probable désignation de l'Archevêque Paul Ouédraogo comme Président de la transition***

Après la démission du président Blaise Compaoré, la société civile et les partis politiques ont entamé des concertations pour désigner un président de consensus. Lorsque les tractations ont commencé, les représentants des musulmans, Souleymane Konfé et Adama Sakandé, y participaient sans impliquer l'AEEMB et le CERFI. Les deux structures se sont autosaisies et ont consulté le présidium de la FAIB sur la ligne de conduite des musulmans devant la situation politique.

Ayant soutenu le président Compaoré durant les derniers jours de son pouvoir, les différents responsables du présidium ne pouvaient plus s'opposer à l'implication de la nouvelle élite francophone pour la désignation du président de la transition. Les forces vives représentées par l'armée, la société civile, les partis d'opposition, les autorités religieuses et traditionnelles étaient chargées de la rédaction de la charte de la transition et de la nomination du Chef de l'État. Au sein de ces forces vives, les musulmans étaient représentés par Moussa Nombo (président du CERFI), Issaka Sawadogo (président de l'AEEMB), Adama Sakandé (président de la Communauté musulmane), Souleymane Konfé (représentant de la Tidjania) et Adama Kafando (juriste et militant du CERFI).

Moussa Nombo affirme que selon les échos qui lui parvenaient, l'archevêque de Bobo-Dioulasso Monseigneur Paul Ouédraogo était pressenti pour être nommé président. Pour contrer cette initiative, les musulmans ont proposé que « celui qui devait diriger la transition ne soit pas un religieux attitré » (Entretien avec Moussa Nombo le 15 août 2016). Il précise que lorsque cette proposition a été rendue publique, un tumulte s'est emparé de la salle. Les représentants de la FAIB ont fait savoir cela au Cardinal de Ouagadougou, à la Fédération des églises et des missions évangéliques, aux responsables coutumiers et à Ablassé Ouédraogo, porte-parole du Chef de file de l'opposition.

A cet effet, le président du CERFI affirme :

« Certains leaders de la société civile sont venus pour nous convaincre qu'actuellement ils ont du mal à trouver la personne qu'il faut. Ils ont dit que si on n'y prend garde, nous risquons de tomber sur la mauvaise personne. Nous avons dit que cela est contraire à la laïcité. Ils ont répondu que c'est à titre exceptionnel ; que c'est juste pour la transition. Ils ont dit que ce Monsieur (Paul Ouédraogo) est exemplaire, mais nous sommes restés fermes sur notre position » ( Entretien avec Moussa Nombo le 15 août 2016)<sup>iv</sup>.

Selon une de nos personnes de ressources, un communiqué était déjà rédigé par les musulmans pour dénoncer à la radio la nomination de l'archevêque Paul Ouédraogo comme président du Burkina Faso, car ils pensaient que sa nomination était imminente.

Cependant, il convient de préciser que rien n'indique que ceux qui œuvraient pour la nomination du prélat avaient déjà l'accord de ce dernier et de l'Église car à la question de savoir s'il était « l'oiseau rare » dont le peuple avait besoin pour diriger la transition, il répondait :

« Non, je ne l'envisage pas. Ce genre de pouvoir, le clerc ne s'y engage pas ». (Propos de l'Abbé Paul Ouédraogo dans une interview avec la Radio RFI)<sup>v</sup>. Cette opinion de l'Abbé avait-elle été influencée par les tractations en amont des musulmans contre sa probable candidature ? La question demeure.

L'élite musulmane francophone n'a pas attendu le point de vue de l'Abbé Paul Ouédraogo avant de monter au créneau pour rejeter la proposition des OSC. Cela a permis la nomination d'un homme non religieusement attiré en la personne de Michel Kafando comme président de la transition. La réaction de la nouvelle intelligentsia musulmane contre la proposition des OSC corrobore l'hypothèse formulée par G. André et M. Hilgers selon laquelle « un groupe occupant une position dominante a tendance à produire une idéologie religieuse spécifique qui renforce les appareils du pouvoir et les légitime tandis que les groupes dominés,

aménagent, contournent, résistent et tentent de construire des [contre-hégémonies] » (André et Hilgers 2009 : 13).

Le CERFI et l'AEEMB sont une sorte de *soft power* qui influence la FAIB et permet aux musulmans de ne plus se présenter face aux forces vives de la nation comme une masse d'« illettrés » ne connaissant que le Coran et les hadiths en arabe tout en ignorant les enjeux de la gestion du pouvoir politique. Selon Moussa Nombo, quelques responsables de la FAIB avaient la même lecture que l'AEEMB et le CERFI. Cette opinion a permis une harmonisation des points de vue au sein de la FAIB.

Au regard du degré d'implication du religieux dans l'espace sociopolitique, nous affirmons avec Gilles Holders et Maud Saint-Lary que :

« Cet usage de l'espace public religieux interroge avant tout les pays africains à forte majorité musulmane. Dans les pays où s'exerce une pluralité religieuse, il demeure constitutif et ne semble pas se déployer dans une logique de conquête du pouvoir (...). Il est surtout requis comme moyen de reconnaissance des communautés musulmanes face à l'hégémonie chrétienne » (Gilles Holder Et Maud Saint-Lary, 2014/06 : 17).

Toutes ces tractations des associations musulmanes francophones sont une manière de signifier à l'élite qui prendra le pouvoir qu'elles sont une force citoyenne sur qui les pouvoirs doivent compter. Dans l'optique d'honorer cet engagement citoyen, les deux associations ont suivi avec une attention particulière les actions posées par les autorités de la Transition.

## **Conclusion**

L'arrivée de l'AEEMB et du CERFI dans l'univers associatif burkinabè dans les années 1980 a donné lieu à une nouvelle dynamique de l'islam au Burkina Faso. La nouvelle élite francophone musulmane a révolutionné la perception que les Burkinabè avaient des musulmans. D'une communauté habituée à accompagner les décisions politiques avec entrain, la communauté des musulmans est devenue une force citoyenne qui s'affirme pour revendiquer des droits de manière citoyenne. La

jeunesse musulmane francophone bouscule l'ordre social établi qui faisait des détenteurs de l'autorité traditionnelle la seule voie représentative des musulmans burkinabè (Adrienne Vanvyve 2016 :5). Elle est de plus en plus présente dans la sphère publique et adopte une posture de dénonciation et de critique par voie de presse des actions des gouvernants et des traditionnels détenteurs de l'autorité en milieu musulman. De l'affaire Norbert Zongo à la désignation du président de la transition post régime Compaoré en passant par l'épisode de la fête de la bière, la nouvelle intelligentsia s'est toujours érigée en défenseur de la jeunesse et de « la vertu ».

L'establishment islamique n'a d'autre choix que de prendre en compte les suggestions et l'opinion de la jeunesse si elle veut se réimposer à l'ensemble des musulmans au risque de se retrouver isolé et dépourvu de l'autorité morale et sociale. Ces deux autorités ont fait le bonheur de l'establishment islamique de l'indépendance du Burkina Faso à 1998, date de la mort de Norbert Zongo.

Cet article permet de comprendre les multiples raisons qui ont prévalu à l'influence grandissante des associations musulmanes francophones des dernières années de Blaise Compaoré à la transition politique de 2015 et dans la période post transition au Burkina Faso.

## Bibliographie

**Adrienne Vanvyve** (2016), « L'érosion de l'autorité musulmane à Ouagadougou : le discours de militants de l'Association des Élèves et Étudiants Musulmans au Burkina », *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines* To link to this article : <http://dx.doi.org/10.1080/00083968.2015.1116101> ;

**Bouron Jean-Marie** (2011), « Amitiés, inimitiés. Les rapports incertains de l'Eglise catholique avec la Première République voltaïque (1960-1966) ». *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines* 60 (1):123-140 ;

**Hilgers Mathieu et Augustin Loada**, (2013) « Tensions et protestations dans un régime semi-autoritaire: croissance des révoltes

populaires et maintien du pouvoir au Burkina Faso » *Politique africaine* 3, n°131: 187-208.) ;

**André Gérardine et Mathieu Hilgers**, (2009) « Entre contestation et légitimation. Le religieux en contextes semiautoritaires en Afrique », *Civilisations* 58 (2) : 9-20 ;

**Cissé, Issa** (1994), *Islam et État au Burkina Faso : de 1960 à 1990*, Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris VII - Denis Diderot; « Célébration du Mouloud à Ramatoulaye. Des fidèles de plusieurs horizons », *Sidwaya*, 12 décembre 1984.

Blaise Compaoré à propos de l'article 37 : « Si la loi ne passe pas, je convoquerai un référendum », *Editions en ligne du journal Le Pays* du 10/27/2014 ; « Sénat : l'AEEMB et le CERFI se démarquent des propos de Souleymane Compaoré », *Le Faso.net*, 16 septembre 2013.

**Frédéric Madore** (2020), "Francophone Muslim intellectuals, Islamic associational life and religious authority in Burkina Faso", *Africa* 90 (3), pp 625-46, <https://www.cambridge.org/core/terms>.

**Frédéric Madore** (2018), *Rivalités et collaborations entre aînés et cadets sociaux dans les milieux associatifs islamiques en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso (1970-2017)*. Thèse de doctorat, université de Laval.

**Frédéric Madore** (2013), *Islam, politique et sphère publique à Ouagadougou (Burkina Faso) : Différentes cohortes d'imams et de prêcheurs entre visibilité nouvelle et reconfiguration des rapports intergénérationnels (1960-2012)*.

Département d'histoire faculté des lettres université Laval Québec ;

« Déclaration des associations islamiques du Burkina Faso sur la situation nationale », *L'Observateur* du 4 janvier 1999, numéro 4812, page 04. ;

« Affaire Norbert ZONGO, au directeur de publication de l'Observateur, mise au point de la déclaration des associations islamiques », *L'Observateur* du 08 au 10 janvier 1999, numéro 4816, Page 28 ;

**Tozy M.** (1995). « Les mouvements de renouveau religieux », in *S. Ellis (dir.), L'Afrique maintenant*, Paris, Karthala.

**Marie-Nathalie Leblanc et Muriel Gomez-Perez**, (2007), « Jeunes musulmans et citoyenneté culturelle : retour sur des expériences de



recherche en Afrique de l'Ouest francophone, *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n° 2, p. 39-59.

**Le comité de presse de l'AEEMB**, « la fête de la bière, cynisme des organisateurs, complicité de la société », *L'Observateur paalga* du 9 mai 2006, numéro 6634, page 09.

**Gilles Holder et Maud Saint-Lary**, (2013/1-2), « Enjeux démocratiques et (re) conquête du politique en Afrique. De l'espace public religieux à l'émergence d'une sphère islamique oppositionnelle », cahiers sens public (n° 15-16), pages 187 à 205, Publication de l'article en ligne : 2014/06 <http://www.sens-public.org/spip.php?article1086>;

**Augustin Loada**, (1999), « Réflexions sur la société civile en Afrique : le Burkina de l'après-Zongo », *Politique africaine* 4 (n° 76), pages 136 à 151. Mis en ligne sur Cairn. info le 15 novembre 2012 <https://doi.org/10.3917/polaf.076.0136>;

**KABORE R.M.C. et all.**, (2014), « Lettre ouverte adressée à Monsieur Assimi Kouanda, Secrétaire Exécutif National du Congrès pour la Démocratie et le Progrès », 4/01/2014.

**Marc Gaborieau et Malika Zeghal**, (janvier - mars 2004), « Autorités religieuses en islam », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 125, URL : [http:// assr.revues.org/2883](http://assr.revues.org/2883) ; DOI : 10.4000/assr.2883.

**Zahra Ali**, (2012), « Des musulmanes en France : féminisme islamique et nouvelles formes de l'engagement pieux », *Etudes et analyses*, N° 27, URL : [http://religion.info/pdf/2012\\_09\\_Ali.pdf](http://religion.info/pdf/2012_09_Ali.pdf) ;

---

<sup>i</sup> Les responsables d'associations qui ont signé étaient : CMBF (Sana Aboubakar), Mouvement Sunnite (Ouédraogo Aboubakar), Conseil islamique du Burkina (Sana Harouna), Association islamique de la Tidjannyya (Rabo Saïdou), AEEMB (Sanfo Marou), CERFI (Drabo Mamadou), AIBST (Ouédraogo Moctar), AJMD (Dianda Omar)<sup>i</sup>. *Itihad islami* (Cissé Tall) ;

<sup>ii</sup> L'AEEMB a envoyé le même message au journal *L'observateur* le même jour que le CERFI. Les deux associations n'ont pas voulu faire une déclaration commune. ;

<sup>iii</sup> Les associations suivantes constituent le présidium : Mouvement sunnite, Communauté musulmane, Association islamique de la Tidjannyya et *Itihad islami* ;

<sup>iv</sup> Les trois qui sont venus consulter le CERFI occupent des postes ministériels et de directeur général d'un important institut local actuellement ;

<sup>v</sup> Mgr Paul Ouédraogo: « Le Burkina Faso a besoin de tous » - *Invité Afrique (rfi.fr)*, du 10/11/2014 - 12:57 consulté le 26/05/2021 ;